



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/40/503  
S/17357  
25 juillet 1985  
FRANCAIS  
ORIG.NAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarantième session  
Point 38 de l'ordre du jour provisoire\*  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 23 juillet 1985, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent par intérim d'Israël auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à appeler votre attention sur la dernière tentative de l'OLP pour assassiner des civils en Israël.

Dans la matinée du 19 juillet 1985, un jeune Arabe d'Hébron, récemment recruté par l'OLP semble-t-il, a poignardé cinq enfants âgés de 8 à 10 ans ainsi que la personne qui les encadrait, alors qu'ils se rendaient à une piscine de Jérusalem.

Selon la police israélienne, l'OLP a revendiqué la responsabilité de cet acte révoltant en précisant qu'il faisait partie d'un "examen d'entrée" auquel sont soumises les nouvelles recrues avant d'être officiellement acceptées dans l'organisation.

Il n'est en fait guère surprenant que des meurtres et tentatives de meurtre de civils innocents (des enfants en l'occurrence) fassent partie des épreuves auxquelles sont soumis les nouveaux membres de l'OLP avant de devenir des membres à part entière de cette organisation terroriste.

L'OLP poursuit le programme de meurtres délibérés et systématiques de personnes innocentes qu'elle s'est fixé.

\* A/40/150.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 38 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent  
par intérim,

(Signé) Aryeh LEVIN

-----

